

Paris, le 11 juin 2013

Monsieur Laurent Fabius Ministre des Affaires étrangères Président de l'AFE 37, quai d'Orsay 75700 Paris SP 07

Re : Pour des états généraux de la citoyenneté française à l'étranger

Monsieur le Ministre,

Lors des législatives partielles qui viennent de se dérouler à l'étranger, le seuil des 90% d'abstention a pour la première fois été franchi. Si le phénomène d'abstention massive n'est pas nouveau, sa permanence malgré la création de sièges de députés des Français de l'étranger (ayant permis une médiatisation inédite du scrutin) et la mise en place de dispositifs facilitant le vote (ouverture de nombreux bureaux de vote, vote électronique) appelle une réaction forte.

Pour être efficace, une telle action ne peut être menée que dans la consultation. Or celle-ci a très largement fait défaut en amont du projet de réforme de l'AFE, malgré toute la bonne volonté que vous aviez montrée lors de votre intervention devant cette Assemblée en septembre dernier.

C'est pourquoi il nous semblerait opportun de convoquer des états généraux de la citoyenneté française à l'étranger, qui associeraient l'ensemble des acteurs concernés (parlementaires, élus à l'AFE, associations) et permettrait d'identifier les causes réelles de cette abstention structurelle et de proposer des solutions.

La réforme de l'AFE telle qu'elle a jusqu'ici été discutée au Parlement :

- élude nombre des causes profondes de l'abstention (notamment le problème de mise à jour des LEC ou celui des pouvoirs réels conférés aux élus locaux),
- supprime la possibilité de vote par correspondance postale (certes peu utilisée pour les dernières législatives, mais jusqu'ici moyen principal d'expression des suffrages pour les élections à l'AFE largement devant le vote à l'urne et le vote électronique),
- dégrade la lisibilité de l'élection en multipliant les catégories d'élus (conseillers à l'AFE, conseillers consulaires, délégués consulaires).

../..

Si la lutte contre l'abstention figure bien comme l'un des objectifs recherchés – parmi d'autres – par ce projet de loi, elle n'y est manifestement pas traitée comme une priorité. Il semblerait donc légitime de suspendre cette réforme (déjà fortement retardée par le débat sur le mariage pour tous puis par le désaccord entre les deux chambres du Parlement), dans l'attente de la tenue d'états généraux de la citoyenneté à l'étranger, qui pourraient être organisés dès septembre par l'AFE, en liaison avec le gouvernement.

Vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à cette suggestion, nous vous prions de croire en l'assurance de notre parfaite considération.

Jean-Pierre Cantegrit

Louis Duvernois

Christophe-André Frassa

Christian Cointat

André Ferrand

Joëlle Garriaud-Maylam

Christiane Kammermann